

# La clinique Saint-Jean va bien s'agrandir in situ

La Ville a acté, lors du conseil municipal, la vente d'un terrain joutant l'hôpital privé afin que celui-ci puisse pousser les murs. Montant de la transaction : plus de 2,2 millions d'euros.

Serait-ce la fin d'un bras de fer qui dure depuis de longs mois ? Le sujet avait fait polémique, il y a un peu plus d'un an. Le groupement Sainte-Marguerite voulait rassembler ses trois cliniques (Hyères, Saint-Jean et Saint-Roch) dans un établissement flamboyant neuf à La Crau. Un projet qui avait suscité une vive opposition de la part de Josée Massi, maire de Toulon et de Jean-Pierre Giran, celui d'Hyères et président de la Métropole.

Afin de ne pas voir les cliniques s'expatrier, la municipalité toulonnaise a planché sur une solution. Celle qui a été avancée est la suivante : céder un terrain attenant à l'hôpital privé Saint-Jean afin qu'il puisse s'agrandir.

## Offre d'achat acceptée

La proposition de la Ville a trouvé un écho positif. Le groupement Sainte-Marguerite a fait une offre d'achat concernant « le terrain de sport, le parking et le logement de gardien » de l'école Sainte-Catherine. La clinique pourrait ainsi s'étendre sur 1 850 m<sup>2</sup> supplémentaire. Cette offre, d'un montant de 2,2 millions d'euros,



La clinique Saint-Jean gagne du terrain... et reste à Toulon !

(Photo Camille Dodet)

a été entérinée par le conseil municipal ce vendredi. « C'est une grosse étape de franchise », souligne Josée Massi, ravie.

## Une deuxième étape à venir

Cette première parcelle ven-

due n'est qu'un avant-goût. La clinique devrait ensuite acquérir la totalité de l'école Sainte-Catherine, s'offrant ainsi près de 3 000 m<sup>2</sup> en plus.

Mais avant, il va falloir déplacer l'établissement scolaire. « Nous envisageons de

regrouper ensemble l'école Sainte-Catherine et la maternelle La Pinède dans un tout nouvel espace en 2029. » Celui-ci serait construit sur une partie du parc Raoulx. Clairement l'annonce ne fait pas l'unanimité, y compris dans l'opposition. Mais la

municipalité se veut rassurante. « Nous avons une priorité : la préservation maximale des espaces verts. C'est un projet qui se fera dans la concertation » a assuré la maire de Toulon.

AMANDINE ROUSSEL  
amrousse@nicematin.fr

## Les autres décisions

■ **Solidarité Mayotte**  
Une subvention exceptionnelle a été votée à l'unanimité. Elle concerne une aide de 15 000 euros à la Protection civile pour Mayotte. « La ville de Toulon compte une communauté mahoraise importante. Et au vu des dégâts subis, nous nous devons de faire quelque chose », a déclaré Josée Massi.

■ **Nouveau siège pour le Crédit Municipal**  
L'établissement vient d'acquiescer des nouveaux locaux. Le mont-de-piété va s'installer au 63 rue Victor-Clappier.

■ **Bientôt des budgets participatifs ?**  
La formule a déjà été adoptée dans d'autres communes alentour. L'adoption de budgets participatifs est réclamée par Toulon en Commun dans l'idée de rendre le citoyen « acteurs des projets de la ville ». Josée Massi s'y est déclarée favorable.

# Avenue de l'Infanterie de Marine : un espace partagé refait à neuf

C'est la fin du chantier sur l'avenue de l'Infanterie de Marine. Après environ trois mois de travaux et de monopolarisation du grand trottoir au sud de Toulon, le nouvel espace partagé pour modes de déplacement doux (marche, vélo, trottinette...) a été achevé il y a quelques jours.

« Le but était d'abord de remettre en état la piste cyclable, qui était vraiment dégradée », rappelle Albert Tanguy, conseiller municipal délégué à la circulation. Au final, les travailleurs ont même fait un peu plus que ça.

## Un aménagement sur 500 m

L'ensemble de l'espace partagé partant du rond-point Bonaparte et se concluant à l'entrée du Port Marchand (face à la station Total) a été réaménagé, sécurisé, et revégétalisé. « Le trottoir était très abîmé. On a donc refait la portion en enrobé clair. En tout, ça fait 500 m d'aménagement

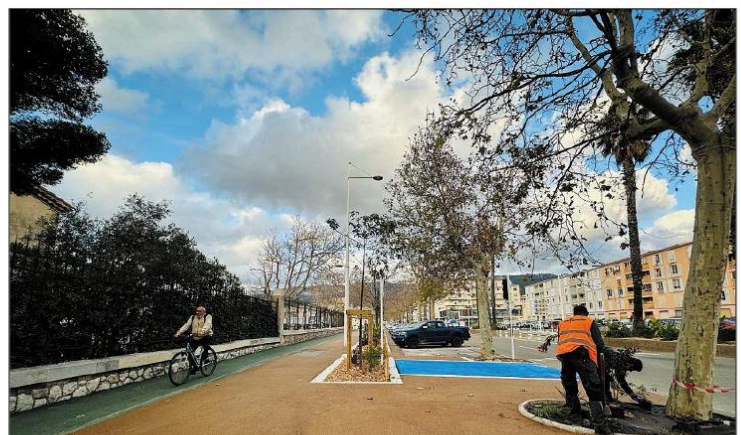
en sens unique », explique Luc de Saint-Sernin, adjoint au maire en charge de la voirie.

Les racines des arbres, qui gênaient fortement les nombreux usagers quotidiens de la bande cyclable, ont ainsi pu être « grattées » (sans mettre en péril les espèces) pour aplanir le chemin.

Les places de parking situées tout au long ont été reprises, et cinq nouvelles ont été créées. À cela, on ajoute la plantation d'une dizaine d'arbres à feuilles, la végétalisation de 380 m<sup>2</sup> d'espaces, et la mise en place d'une séparation entre cheminement piéton et stationnement « plus dans l'air du temps ».

Les dernières finitions (peintures et panneaux) devaient être réalisées en cette fin de semaine. Au total, le coût du chantier s'élève à 450 000 euros.

DORIAN VIDAL



L'objectif était de rendre les modes de déplacement doux plus sécurisés et agréables sur cette portion.

(Photo Valérie Le Parc)